



Procès-verbal de l'Assemblée générale du vendredi 30 septembre 2022 à 19h00 à la Buvette du Foot de Dompierre

Sont présent.e.s [comité] : Stéphanie Schmid (secrétaire), Justine Lambert (event manager), Julien Tobler (chargé de communication), Camille Thiébaud (vice-présidente), Faustine Dubey, Coralie Etienne, Alexis Kolly, Raphaël Cornaz.

Sont absent.e.s [comité] : Lilian Grognez (caissier), Romaine Bettex, (présidente et webmaster), Léa Bucher (chargée de communication).

Sont présent.e.s 53 membres à l'assemblée générale.

Romaine étant absente, Camille remplace la présidente.

1. Souhais de bienvenue de la vice-présidente

La vice-présidente ouvre l'assemblée à 19h12 et souhaite la bienvenue à tou.te.s les membres présent.e.s qui sont au nombre de 53. L'ordre du jour est accepté tel quel.

2. Nomination des scrutateurs

Pour le bon déroulement de l'assemblée, Camille demande la nomination de deux scrutateurs. Clara Bourban et Lionel Voinçon sont désigné.e.s et sont applaudi.e.s.

3. Approbation du procès-verbal du 3 septembre 2021

La présidente rappelle à l'assemblée que les procès-verbaux sont en libre accès sur le site internet de l'AeGYB. Le procès-verbal 2021 est accepté tel quel, à l'unanimité, par un vote à main levée.

4. Rapport de la présidente

Comme à l'accoutumée, la vice-présidente revient sur les divers événements de l'AeGYB qui ont eu lieu au cours des 12 derniers mois.

- Séances du comité
 - o 23 mars : chez Romaine à Fribourg > apéro dinatoire
 - o 15 juin chez Julien à Estavayer > Grillades
 - o 12 septembre chez Camille à Fribourg > Lasagnes végétariennes
- Lundi 4 avril 2022 : inauguration de la salle de détente dédiée aux élèves du GYB -> don d'un piano : 5000.- CHF par notre association (un article à ce propos est paru dans le journal « la Broye »).
- Promotions juillet 2022 : remise d'un prix discours et photomaton

- Juillet : envoi des cotisations aux membres
- Aujourd'hui 30 septembre 2022 : 6^e Assemblée générale de l'AeGYB

5. Admission des nouveaux membres

Au terme de l'assemblée générale de l'an dernier, l'AeGYB comptait 431 membres.

Aujourd'hui, notre association compte : **407 membres**.

Cette année, l'AeGYB a enregistré quelques nouveaux membres, mais aussi pas mal de désinscriptions, notamment liées à notre courrier de rappel de ce printemps.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres dont au moins un est présent ce soir : Chatelanat Loïc.

6. Nomination du comité

Actuellement, notre comité compte 11 membres. Et les 11 membres sont motivé.e.s à renouveler leur mandat. Accepté à l'unanimité.

7. Commentaire du caissier sur les comptes 2021, arrêtés au 31.12.2021.

Au nom du caissier, Julien présente le commentaire du caissier, Lilian Grognez, sur l'année 2021 :

« Au 31.12.2021, l'association dispose de CHF 7'850.- sur son compte, en baisse de CHF 3'350.- depuis le 31.12.2020.

À la suite d'un bénéfice de CHF 4'670.- en 2021, les comptes présentent une perte de CHF 1'530.- pour l'année 2021.

Pour rappel, en 2020, nous avons envoyé par la poste des rappels pour les cotisations impayées depuis 3 ans. Cette opération avait permis de récupérer pas mal de cotisations impayées et sera reconduite tous les 3 ans.

L'année 2021 est surtout l'année de l'inauguration de la nouvelle annexe du GYB et de la salle de relaxation pour les élèves. En tant qu'association des anciens élèves, nous avons marqué le coup en offrant un piano pour cette salle de détente. Cet achat de CHF 5'000.- explique bien entendu pourquoi l'association affiche une perte en 2021.

Le reste de l'année fut normal avec une AG qui termine quasiment à zéro (petite perte de CHF 100.- pour être exact).

L'année 2021 a aussi marqué l'introduction d'un programme pour envoyer les cotisations par e-mail, avec suivi des paiements plus automatisé et envoi de rappels. Je m'excuse pour le ton formel, voire presque menaçant, des e-mails de rappel qui ont été envoyés cet été. Le point a été signalé et le texte qui était inscrit automatiquement par le programme sera modifié. :-)

Si vous avez des questions ou remarques sur les comptes, je reste bien entendu à votre disposition par e-mail : lilian.grognez@gmail.com »

8. Rapport des vérificateurs

Grégory Cachin et Thibaud Chevalley, vérificateurs nommés lors de la dernière assemblée générale, ont eu pour tâche de vérifier les comptes de l'année 2021-2022. Julien prend la parole pour lire leur rapport concernant la période allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.

Julien, au nom des vérificateurs, propose à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité. Ils remercient tout particulièrement Lilian Grognez pour son travail.

9. Approbation des comptes 2021-2022

À l'unanimité, l'assemblée approuve les comptes.

10. Renouvellement de la commission des comptes pour 2022-2023

Le comité propose à l'assemblée de reconduire la commission de vérification des comptes composée d'Amélie Maradan et de Delphine Crausaz et nomme Christelle Borgognon comme suppléante. L'assemblée accepte à l'unanimité cette nomination.

11. Budget 2022-2023

Julien présente les différents projets de dépense pour l'année 2022-2023 : mêmes prévisions de dépenses : prix, photomaton, marché de Noël et prochaine AG.

12. Projets futurs

- Promotions 2023
- Mon TM en 180 secondes : première fois > présentation de TM en 180 secondes.

13. Divers et propositions de l'assemblée

- Démission Sabine De Vito-Bolla et sera remplacée par Nicolas Fragnière *ad interim*.
- Nous présentons nos excuses pour les personnes ayant reçu un courrier de deuxième rappel concernant les cotisations impayées. Ces emails sont générés de manière automatique par le logiciel *Abaninja* et le ton employé était très peu cordial. Nous nous excusons auprès de nos membres.
- Excuses pour certain.e.s qui n'ont pas pu récupérer leurs examens -> retard dans l'inscription (date butoir au 15 septembre).

La séance est levée à 19h32.

Payerne, le 30 septembre 2022

Au nom du comité

Stéphanie Schmid
Secrétaire